



**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du vendredi 8 février 2019
à 12 h**

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA Direction des services administratifs du greffe et relations avec les citoyens

Ouverture de la séance

10.02 Ouverture

CA Direction des services administratifs du greffe et relations avec les citoyens

Mot du maire et des élu(e)s

10.03 Ordre du jour

CA Direction des services administratifs du greffe et relations avec les citoyens

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du vendredi 8 février à 12 h

10.04 Ouverture

CA Direction des services administratifs du greffe et relations avec les citoyens

Questions des citoyens

30 – Administration et finances

30.01 Recours judiciaires et règlement de litiges

CA Direction des services administratifs du greffe et relations avec les citoyens - 1193489003

Relever du secret professionnel le service des affaires juridiques de la Ville de Montréal à l'égard de deux avis juridiques rendus à l'arrondissement d'Outremont en lien avec le dépôt le 4 avril 2016 d'une demande de permis de construction - Autoriser le service des affaires juridiques à déposer à la Cour si nécessaire ces avis juridiques ainsi que l'avis juridique rendu dans ce même dossier par la firme Deveau Avocats

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

CA Direction des services administratifs du greffe et relations avec les citoyens

Levée de la séance

Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 6
Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0



Dossier # : 1193489003

Unité administrative responsable :	Arrondissement Outremont , Direction des services administratifs_du greffe et relations avec les citoyens , Secrétariat d'arrondissement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Relever du secret professionnel le service des affaires juridiques de la Ville de Montréal à l'égard de deux avis juridiques rendus à l'arrondissement d'Outremont en lien avec le dépôt le 4 avril 2016 d'une demande de permis de construction - Autoriser le service des affaires juridiques à déposer à la Cour si nécessaire ces avis juridiques ainsi que l'avis juridique rendu dans ce même dossier par la firme Deveau Avocats - Dossier du 1250-1270 Bernard

Je recommande au conseil de relever du secret professionnel le service des affaires juridiques de la Ville de Montréal à l'égard de deux avis juridiques rendus à l'arrondissement d'Outremont en lien avec le dépôt le 4 avril 2016 d'une demande de permis de construction; d'autoriser le service des affaires juridiques à déposer à la Cour si nécessaire ces avis juridiques ainsi que l'avis juridique rendu dans ce même dossier par la firme Deveau Avocats; de renoncer au secret professionnel pour ces avis juridiques.

Signé par Marie-Claude LEBLANC **Le** 2019-02-07 11:12

Signataire :

Marie-Claude LEBLANC

Directrice d'arrondissement
Outremont , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1193489003

Unité administrative responsable :	Arrondissement Outremont , Direction des services administratifs_du greffe et relations avec les citoyens , Secrétariat d'arrondissement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Relever du secret professionnel le service des affaires juridiques de la Ville de Montréal à l'égard de deux avis juridiques rendus à l'arrondissement d'Outremont en lien avec le dépôt le 4 avril 2016 d'une demande de permis de construction - Autoriser le service des affaires juridiques à déposer à la Cour si nécessaire ces avis juridiques ainsi que l'avis juridique rendu dans ce même dossier par la firme Deveau Avocats - Dossier du 1250-1270 Bernard

CONTENU

CONTEXTE

À la demande de la directrice d'arrondissement et du contentieux de la ville, le conseil est appelé à se prononcer sur la proposition à l'effet de:
Relever du secret professionnel le service des affaires juridiques de la Ville de Montréal à l'égard de deux avis juridiques rendus à l'arrondissement d'Outremont en lien avec le dépôt le 4 avril 2016 d'une demande de permis de construction - Autoriser le service des affaires juridiques à déposer à la Cour si nécessaire ces avis juridiques ainsi que l'avis juridique rendu dans ce même dossier par la firme Deveau Avocats.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

Séance du conseil du 4 février 2019 -Approuver le projet de transaction négocié entre le Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière et la demanderesse dans le dossier portant le numéro de cour 500-17-96881-167 concernant le bâtiment situé au 1250-1270, avenue Bernard.

DESCRIPTION

Relever du secret professionnel le service des affaires juridiques de la Ville de Montréal à l'égard de deux avis juridiques rendus à l'arrondissement d'Outremont en lien avec le dépôt le 4 avril 2016 d'une demande de permis de construction - Autoriser le service des affaires juridiques à déposer à la Cour si nécessaire ces avis juridiques ainsi que l'avis juridique rendu dans ce même dossier par la firme Deveau Avocats.

JUSTIFICATION

L'adoption de cette résolution est requise par le service des affaires juridiques.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

N/A

DÉVELOPPEMENT DURABLE

N/A

IMPACT(S) MAJEUR(S)

N/A

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

N/A

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Pascale LEBEL
Secrétaire- recherchiste

ENDOSSÉ PAR

Julie DESJARDINS
C/d ress.hum.<<arr.<60000>>

Le : 2019-02-07